



## CERTIFICAT DE CAPACITE DE MARIAGE

Par **samia69**, le 15/02/2012 à 10:04

JE VIENS VERS VOUS POUR QUE VOUS PUISSIEZ M'AIDER. JE DESIRE ME MARIER AVEC UN ALGERIEN POUR L'ETE 2012. NE POUVANT ME DEPLACER A ALGER A CAUSE DE MON TRAVAIL J'AI FAIT PARVENIR A MON FUTUR CONJOINT ALGERIEN UN DOSSIER COMPLET POUR UN CCM . CELA FAIT DEJA 3 FOIS QUE J'ENVOI UN MAIL AU CONSULAT D'ALGER POUR OBTENIR UN RENDEZ VOUS POUR QUE MON FUTUR CONJOINT ALGERIEN PUISSE LE LEUR DEPOSER MAIS SANS REPONSE. QUE DOIS JE FAIRE MERCI.

Par **sam441997**, le 15/02/2012 à 10:09

il devrait envoyer directement le dossier avec accusée de reception!!!! le rdv est obligatoire en algerie pour déposer le ccm??

Par **samia69**, le 15/02/2012 à 10:14

bonjour sam tu veux dire que c'est lui a partir de alger meme quil devrait envoyer le dossier de ccm que moi je lui ai envoyé de france .merci

Par **sam441997**, le 15/02/2012 à 10:17

marié avec un tunisien, notre cmm a été envoyé par courrier avec a/r et tout c'est bien passée !!!! j'en connais qui envoie le ccm meme de france au consulat....

Par **samia69**, le 15/02/2012 à 10:22

et tu penses que pour l'algerie je peux le faire. au pire on va essayer de faire comme sa je vais dire a mon futur conjoint algerien de l'envoyé au consulat par recommander avec a.r. dit moi en combien de temps as tu rendez vous ton rendez vous et as tu fait par audition séparer merci

Par **sam441997**, le **15/02/2012** à **11:18**

j'ai pas eu d'audition !!!!! ccm demandé en octobre 2011 marié decembre...

Par **samia69**, le **15/02/2012** à **11:25**

c'est bien si seulement.....seulement je suis aller voir le site du consulat de France a Tunis il ne fonctionne pas comme le consulat de France a Alger.alors je ne sais pas quoi faire de plus qu'il ne réponde pas au téléphone ni d'ici ni de la bas.merci de m'avoir répondu